

# 2015 en quelques dates

Emilie Charles-Euphrosine, Insee

## 29 janvier :

Les rencontres de l'emploi associatif en Outremer ayant pour thème « la stratégie de développement des territoires » ont eu lieu en Guyane. L'emploi associatif répond au besoin d'insertion professionnelle des jeunes et à la professionnalisation de l'emploi.

## 23 février :

Deux produits Guyanais ont obtenu une médaille de bronze au salon de l'agriculture à Versailles : la bière Jeune Gueule, fabriquée à Matoury, et le rhum vieux Saint-Maurice, la Cayennaise 10 ans d'âge.

## 9 mars :

Les Assises de la commande publique ont eu lieu dans les locaux de la préfecture en présence d'un médiateur national des marchés publics. La préférence locale pour l'attribution des marchés publics a fait débat alors que de gros chantiers sont prévus pour l'année 2015-2016.

## 23 avril :

Dans le cadre de l'évaluation de la loi de régulation économique, la députée Ericka Bareigts s'est rendue en Guyane dans une grande surface, pour mieux se rendre compte des difficultés de l'application de la loi Lurel. Le rapport a été remis à l'assemblée nationale le 16 décembre 2015.

## 27 avril :

La Cogumer rénove l'ancienne Compagnie Française de Pêche Nouvelle (CFPN), au port du Larivot pour y installer une deuxième ligne de production. L'usine de transformation des produits de la mer lancera en début 2016 une nouvelle gamme de produits. Le Cogumer transforme 1 200 tonnes de poissons par an, en moyenne.

## 14 mai :

Pour soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprises, la pirogue régionale de la création et de l'Europe offre un accompagnement personnalisé aux communes de l'Est et de l'Ouest guyanais et des Savanes.

## 18 mai :

Lancement des travaux d'élaboration de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) par le préfet de région Eric Spitz et la vice-présidente de région Hélène Sirder.

## 29 mai :

Le Centre hospitalier Andrée Rosemon et le plan local pour l'insertion et l'emploi intercommunal de Guyane ont signé une convention. Le Char s'engage à favoriser l'emploi des personnes en situation d'insertion dans les marchés publics.

## 31 mai :

L'Association pour le Droit à l'Initiative économique (Adie) lance une campagne en direction des chômeurs vivant dans les quartiers

ou dans les zones isolées où l'absence de relais d'information constitue un obstacle supplémentaire à leur insertion dans le monde du travail.

## 4 juin :

Pour accompagner les chefs d'entreprise en croissance d'activité dans leur démarche de recrutement, une convention de partenariat a été signée par le préfet de région Eric Spitz et le directeur régional de la caisse des dépôts et consignations des Antilles Guyane, avec cinq opérateurs d'aide à la création d'entreprises en Guyane : l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique), la BGE (Boutique de Gestion), l'Union des couveuses « nou la ke to », Initiative Centre Est Guyane et Initiative Ouest Guyane.

## 10 juin :

Le Président de l'agence du Service civique, François Chérèque, en visite en Guyane, sensibilise les collectivités et les associations au dispositif du service civique. Le service civique : une aide pour les jeunes, une opportunité vis-à-vis de l'emploi et du service public.

## 4 juin :

Pour soutenir l'emploi dans le BTP, la Fédération régionale du BTP a mobilisé plus de 1 000 personnes dans les rues de Cayenne.

## 5 juin :

Pôle Emploi et le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) ont renouvelé leur partenariat pour les personnes qui se retrouvent sans solution pour l'emploi. Chaque année, le RSMA accueille plus de 500 jeunes à Cayenne et à Saint-Jean pour les formations professionnelles.

## 18 juin :

Le Medef propose aux élus une stratégie de développement économique pour la Guyane : la création d'un comité de développement économique, notamment d'une zone franche sociale, le développement du tourisme et une politique de marketing territorial.

## 25 juin :

La Guyane est la seule région ultramarine à bénéficier d'un contrat de destination pour mettre en valeur ses atouts touristiques. Le projet porté par la Région a été retenu. Il se compose de quatre contrats de destination territoriaux : littoral de Guyane, Maroni, Approuague-Oyapock et Cœur de Guyane.

## 21 juillet :

La société toulousaine Rhum Toucan a signé un accord exclusif avec la rhumerie Saint-Maurice de Guyane pour fabriquer du Rhum à Toulouse. La Culture de la canne à sucre et la distillation se font en Guyane et la transformation à Toulouse. La société toulousaine propose trois variétés de rhum.

## 21 juillet :

Après Rémire-Montjoly, Macouria, Cayenne, Kourou et Saint-Laurent, c'est au tour de Matoury de signer le contrat de ville pour la période 2015-2020 en présence du préfet de région et de la présidente de la communauté d'agglomération de communes du littoral (Cacl).

## 23 juillet :

L'octroi de mer a été prorogé jusqu'en 2020. Cet impôt est applicable dans les départements d'Outre-mer aux importations et aux livraisons de biens produits localement.

## 6 août :

Dans les serres de Montsinéry, c'est la fin de quarantaine pour les plants de banane venus du laboratoire Vitropic dans l'hérault. Les premières bananes guyanaises sans pesticide sont vendues sur le marché à 1,80 euros le kilo.

## 24 août :

En visite en Guyane, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique « Emmanuel Macron », rencontre les professionnels de la filière bois, visite deux sites aurifères légaux, le centre spatial guyanais et le centre d'étude de la biodiversité amazonienne.

## 30 septembre :

L'État entend faciliter la vie des entreprises en signant un protocole d'accord avec les représentants du Groupe Guyane Economie. Cette convention permettra aux entreprises d'accéder plus facilement aux marchés publics et au futur chantier d'Ariane 6. Ces accords concernent les dettes fiscales et sociales et la mise en place de procédures relatives au recouvrement et exonérations familiales.

## 17 octobre :

La Région a signé son premier contrat de destination touristique avec l'Etat. Cette opération devrait permettre à la Guyane d'établir de nombreuses opérations de développement et de renforcement du tourisme. Ce contrat est un enjeu majeur pour l'emploi dans le domaine touristique.

## 4 décembre :

Le programme de développement rural de la Guyane 2014-2020 lancé par l'Europe vient en aide aux jeunes agriculteurs. Un fonds d'aide européen est prévu à l'installation des jeunes agriculteurs, à la formation et à la modernisation.